

Féminisme, mais aujourd’hui sans femmes !

Fondée en 1914, la Fédération romande des socialistes chrétiens (FRSC), devenue Chrétiens de gauche romands (CGR) en 2015, a d’emblée fait preuve d’un féminisme qui a scandalisé à l’époque. Elle a en effet choisi comme première présidente la Lausannoise Hélène Monastier (1882-1976). Institutrice, pacifiste convaincue, elle a présidé la FRSC de 1914 à 1920, de 1922 à 1926 et de 1928 à 1930¹. Dans les intervalles, deux autres femmes ont brièvement présidé notre mouvement: en 1921, la Locloise Elisabeth Blaser (1880-1982), notamment animatrice d’une «école du dimanche populaire»; en 1927, la Genevoise Hélène Dupuis, au sujet de laquelle nous manquons d’informations. Ces personnes n’ont pas été choisies par défaut, ni pour le symbole: femmes engagées activement, elles ont été désignées sans condescendance et c’est la presse bourgeoise qui a bien voulu y voir une affaire de féminisme !

Après ces dix-sept années de présidences féminines, notre mouvement a été exclusivement conduit par des hommes. A notre connaissance, depuis les années 50 et jusqu’à aujourd’hui, le comité romand (qui a en fait été longtemps celui du groupe lausannois) a même été exclusivement masculin, avec les exceptions notables de Ginette Duvoisin, qui a siégé parmi nous de 1995 à 2008, et de Mariette Mumenthaler, membre de notre comité virtuel (pandémie oblige) en 2020 -21, avant de renoncer à une titularisation pour cause de départ Outre-Sarine. Nous avons régulièrement lancé des appels dans ces colonnes, dans des contacts individuels et lors de nos rencontres annuelles (parfois fréquentées par une majorité de femmes !) pour que notre comité soit plus représentatif, avec des femmes, mais aussi des jeunes, des catholiques. Nous n’avons jamais pu déterminer si cela était dû à

notre manière de fonctionner ou à un problème (lequel ?) d’image. Nous pensons pouvoir affirmer qu’aucune prise de position, depuis des décennies, ne pourrait nous faire accuser d’antiféminisme. Qu’on se dise en tous les cas que le comité ne s’est jamais satisfait de cette situation et que ses membres actuels sont impatients de vivre un renouvellement.

Arthur Maret et le suffrage féminin

Si ce sujet ne fait plus polémique aujourd’hui, il faut évoquer le temps où le féminisme se jouait en bonne partie sur le droit de vote des femmes, que la Suisse, qui se veut pourtant un haut lieu de la démocratie, a bien tardé à accorder. A l’occasion du cinquantenaire de cette décision, nous pouvons rappeler que «L’Espoir du Monde» (EdM) n’a pas failli dans ce domaine. Arthur Maret (1892-1987), premier syndic socialiste de Lausanne (1933-1936) et premier conseiller d’Etat socialiste vaudois (1946-62) a présidé la FRSC de 1939 à 1980, tout en assumant la rédaction de notre journal, intitulé «Le Socialiste Chrétien» (SC) entre 1947 et 1967), dans lequel il publiait régulièrement des chroniques politiques². Il s’exprime à plusieurs reprises au sujet du suffrage féminin.

En 1951 (SC n°23), il ironise sur les opposants: «Dans un certain nombre d’années, les citoyens suisses jugeront avec étonnement et commiseront leurs prédecesseurs qui osaient parler de démocratie et de liberté en limitant aux hommes seulement les droits découlant de l’application des principes de la démocratie politique».

En 1957 (SC n°57), il explique que le retard de la Suisse dans ce domaine est paradoxalement la conséquence de la démocratie directe: «Il n’y a pas d’argument valable contre le suffrage féminin, les adversaires le savent, mais il n’est pas facile de convaincre

par Jean-François Martin,
secrétaire des CGR

les électeurs qui font du maintien du régime actuel une question d’amour-propre.»

En 1961 (SC n° 76), après les premières votations cantonales «mixtes» (VD, NE, GE), il évoque les commentaires ironiques qui relèvent que les femmes ont participé dans de très faibles proportions, ce qui démontrerait qu’elles ne sont pas si désireuses d’égalité politique. Arthur Maret rétorque que les hommes ont 130 ans d’expérience dans les urnes !



Hélène Monastier

En 1970 (EdM n° 6), avant même le vote qui allait enfin consacrer le suffrage féminin au niveau national, il déclare que ce n’est qu’un début: «Il faut voir plus loin. Ce qui importe, c’est d’admettre les droits de la femme dans tous les domaines, notamment la réalisation du postulat à travail égal, salaire égal.»

Un combat qui n’est pas terminé cinquante ans plus tard ! Et que les Chrétiens de gauche romands partagent avec détermination, même en l’absence de femmes au sein de leur comité !

J.-F. M.

Arthur Maret

¹ Sur H. Monastier, voir L’Espoir du Monde n°118, janvier 2004, et le livre de C. Dallera et N. Lamamra, *Du salon à l’usine, vingt portraits de femmes*, Lausanne, 2003, p.173-188.

² Sur A. Maret, voir l’article de J.-F. Martin: *Arthur Maret, socialiste chrétien, syndic de Lausanne et conseiller d’Etat vaudois, Cahiers d’histoire du mouvement ouvrier*, n°36, 2020.



le 16 avril 1914:
La Tribune de Lausanne évoque
à sa façon la
nomination
de la première
présidente de
socialistes
chrétiens romands.
(Voir p. suivante)

Le Tour de Ville

Tenons-nous bien!

On lit dans le dernier numéro du « Mouvement féministe » :

« Les socialistes chrétiens de la Suisse romande ont nommé présidente une femme, Mlle Hélène Monastier. Cela ne s'est jamais vu! a-t-on dit... »

« Dans dix ans, cela paraîtra tout naturel, et dans vingt ans on sera stupéfait qu'il n'en ait pas toujours été ainsi. »

Si nous comprenons bien, ces dames veulent dire par là que dans vingt ans les hommes seront définitivement écartés de la présidence des socialistes chrétiens et, sans doute, de toutes les présidences et de tous les comités.

Le moment sera venu, alors, de créer un mouvement... masculiniste!

• • •